



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occ de l'Éducation Nationale

www.felco-creo.org/

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

La Felco est affiliée à la FLAREP (www.flarep.com/) et à l'APLV : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Congrès national SNES-FSU – Montpellier 9 au 13 mai – intervention Marie Jeanne Verny (FELCO)

Chers collègues du SNES, au nom de notre président Olivier Pasquetti, de notre conseil d'administration et de l'ensemble des collègues enseignants d'occitan dans le service public, que nous représentons, je vous remercie de votre invitation à votre congrès national.

Cette invitation régulière est pour nous la preuve de l'intérêt que vous manifestez à l'égard des langues régionales, dont témoignent vos mandats (<http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2022/03/2203-05-mandats-SNES-langues-r%C3%A9gionales.pdf>), comme ceux de la FSU (<http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2022/03/2203-05-mandats-FSU-langues-r%C3%A9gionales.pdf>).

La FELCO, comme association professionnelle, tient aux contacts réguliers avec l'ensemble des organisations syndicales enseignantes. La présence de celles-ci lors des instances spécifiques aux langues régionales (CALR : <http://www.felco-creo.org/creation-dun-conseil-academique-des-langues-et-cultures-regionales-bo-du-13-septembre-2001/>) comme lors des instances plus générales statuant sur les affectations des enseignants, sur l'établissement des cartes scolaires... est fondamentale, et, à quelques exceptions près, très utile¹. Le professeur d'occitan est souvent isolé dans plusieurs établissements, avec des services éclatés, et les réformes récentes (collège, puis lycée) ont considérablement aggravé ses conditions de travail, en même temps qu'elles fragilisaient l'ensemble des enseignements optionnels. Par ailleurs, les pressions managériales au niveau des établissements sont de plus en plus fortes et créent des situations de violence inouïes.

Au-delà de ces conditions de travail, la défense de la dignité de nos enseignements, qui portent sur un élément du patrimoine national (article 75-1 de la Constitution), est indispensable dans un pays qui a trop longtemps méprisé la richesse de sa diversité constitutive interne, voire travaillé à la détruire. Un mépris qui préparait le traitement des langues issues de l'immigration. En France, on n'intègre pas, on assimile ! et on méprise souverainement l'altérité.

À l'occasion de ce congrès, je voudrais donc rappeler quelques-unes des revendications de la FELCO, pour la défense desquelles nous comptons sur votre soutien.

1- Pour mettre fin à l'inégalité républicaine, des moyens nécessaires

- Nous soulignons depuis longtemps les différences de traitement d'une académie à l'autre, d'une langue régionale à l'autre, en termes de moyens et de postes aux concours et en formation continue. Nous demandons un alignement progressif sur les académies et donc les langues les mieux

¹ L'obstruction fréquente de FO à l'ouverture de sections bilingues en est un exemple malheureux...

dotées. En ce qui concerne l'occitan, nous demandons un plan d'urgence pour les académies (Clermont, Grenoble, Limoges) et départements (04-05) sinistrés.

- Nous demandons l'affectation par le Ministère de moyens spécifiques en direction des académies concernées (comme c'est le cas, d'ailleurs, pour les langues les mieux dotées). En effet, les académies concernées ont les mêmes charges que l'ensemble des académies, et elles doivent assurer, en plus, l'enseignement des langues régionales. Faute d'heures spécifiques fléchées, c'est la concurrence sauvage qui joue à tous les niveaux, de l'Académie à l'établissement.
- Nous demandons une augmentation des postes aux concours – agrégation et CAPES – et la création de sessions de CAPES interne permettant de titulariser des collègues contractuels depuis des décennies.
- Nous demandons une compensation en moyens destinés à l'occitan pour les heures « perdues » dans l'enseignement de la valence (notre CAPES inclut une valence et les chefs d'établissement auraient tendance à en jouer pour donner des moyens à la discipline complémentaire, alors que nous sommes d'abord des professeurs d'occitan).

2- Une revalorisation des langues régionales dans les parcours

- En lycée, la possibilité de prendre un EDS – enseignement de spécialité – langue régionale, qui nous a été présenté comme un parcours d'excellence, et qui n'existe que dans un petit nombre d'établissements à l'échelle occitane, cache très mal les baisses générales d'effectifs induits par la réforme. Nous demandons qu'il soit possible d'associer un EDS langue régionale et un EDS langue étrangère et que des EDS soient créés dans toutes les académies.
- Nous demandons une revalorisation des options au niveau des examens. Le rapport de l'IG de l'été 2021 (<http://www.felco-creo.org/29-08-21-un-rapport-de-linspection-generale-sur-les-enseignements-optionnels-en-lycee-lanalyse-de-la-felco/>) met en évidence l'intérêt éducatif de celles-ci. Une bonification au niveau des examens rassurerait des élèves, de plus en plus soumis à la pression de l'orientation (voir l'exemple de parcours sup...).
- Nous demandons une continuité de l'offre d'enseignement public de langue régionale de la maternelle jusqu'à l'Université et les INSPE.

3- Et pour conclure...

Je voudrais souligner le fait que les enseignants d'occitan ne sont pas seulement dans la déploration : ils se veulent porteurs d'un projet éducatif et citoyen dont il nous semble qu'il rejoint la vision progressiste de l'école portée par le SNES-FSU.